



CE COMMUNIQUÉ N'EST PAS DESTINÉ À ÊTRE COMMUNIQUÉ, PUBLIÉ OU DIFFUSÉ,  
DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, AUX ÉTATS-UNIS, AU CANADA, EN AUSTRALIE OU AU  
JAPON.

## **Ontex Group NV annonce le lancement de son offre publique initiale de 523 millions d'euros<sup>1</sup>**

Le présent communiqué ne constitue ni une offre de vente, ni une sollicitation d'offre d'achat, de valeurs mobilières. Ce communiqué est une publicité et non un prospectus et tout achat par des investisseurs intéressés de valeurs mobilières auxquelles il est fait référence dans ce communiqué doit s'effectuer sur la seule base des informations contenues dans le prospectus. Un investissement en actions d'Ontex Group NV implique des risques et des incertitudes substantiels. Les investisseurs potentiels doivent lire le prospectus dans son intégralité et doivent, en particulier, se référer aux facteurs de risque exposés à partir de la page 16 du résumé (en français) du prospectus et de la page 26 du prospectus pour des développements concernant certains facteurs relatifs à un investissement dans les actions. L'ensemble de ces facteurs devront être pris en considération avant d'investir dans les actions. En particulier, les investisseurs intéressés doivent être informés que notre niveau d'endettement est significatif. Au 31 mars 2014, nous avons une dette financière nette de 862,1 millions d'euros et notre ratio de dette financière nette sur capitaux propres était de 2,3/1. En conséquence, les investisseurs devront porter une attention particulière aux facteurs de risque intitulés « Les actions de certaines de nos filiales et certains de nos actifs sont gagés en faveur de nos créanciers, et si nous sommes dans l'impossibilité de remplir nos obligations au titre de nos Obligations Garanties de Premier Rang et/ou notre Convention de Crédit Revolver, nos créanciers pourront réaliser les garanties et sûretés garantissant ces obligations (*The shares of certain of our subsidiaries and certain of our assets are pledged in favor of our creditors, and if we are unable to meet our obligations under the Senior Secured Notes and/or the Revolving Credit Facility, our creditors will be entitled to enforce the collateral securing these obligations*) », « Notre niveau d'endettement significatif et nos obligations de service de la dette pourraient impacter négativement nos activités (*Our substantial leverage and debt service obligations could adversely affect our business*) » et « Nous sommes tenus par des engagements contraignants relatifs à notre endettement qui pourraient limiter notre capacité à financer nos opérations futures et nos besoins en capital (*We are subject to restrictive debt covenants that may limit our ability to finance our future operations and capital need*) ». Les investisseurs potentiels doivent être en mesure de supporter le risque économique d'un investissement dans les actions et de faire face à une perte partielle ou totale de leur investissement.

Aalst-Erembodegem (Belgique), 11 juin 2014 – Ontex Group NV (« Ontex » ou la « Société ») annonce aujourd'hui le lancement de son offre publique initiale (l'« IPO »).

### **Principales modalités de l'IPO**

- Ceci est une offre (i) par la Société du nombre d'actions ordinaires nouvellement émises, sans valeur nominale, de la Société (les « Actions ») nécessaire pour effectuer une levée de fonds brute d'approximativement 325 millions d'euros (la « Première Tranche ») (représentant un maximum de 9.696.969 Actions sur base du minimum de la Fourchette de Prix) et (ii) par Whitehaven B S.à r.l. (« Whitehaven B »), un véhicule

<sup>1</sup> Sur la base du milieu de la Fourchette de Prix et en supposant un exercice intégral de l'Option de Surallocation (excluant l'exercice de l'Option d'Extension).

d'investissement détenu par des fonds conseillés par des sociétés liées à TPG Global, LLC (« TPG ») et des fonds conseillés par des sociétés liées à The Goldman Sachs Group, Inc. (« GSCP ») et certains membres de l'équipe de direction opérationnelle précédente et actuelle de la Société (conjointement, les « Actionnaires Vendeurs »), d'un maximum de 7.000.000 Actions existantes (la « Seconde Tranche ») (l'« Offre »). Les Actions offertes par la Société et les Actionnaires Vendeurs sont ici dénommées les « Actions Offertes ». L'Offre consiste en (i) une offre publique initiale aux investisseurs particuliers et institutionnels en Belgique; (ii) un placement privé aux Etats-Unis auprès de personnes pouvant raisonnablement être considérées comme étant des « investisseurs institutionnels autorisés » ou « QIB » (tels que définis par la *Rule 144A* du *US Securities Act* de 1933, tel que modifié (le « *US Securities Act* »)), sur base de la *Rule 144A*; et (iii) des placements privés auprès d'investisseurs institutionnels dans le reste du monde. L'Offre en dehors des Etats-Unis sera effectuée conformément à la *Regulation S* du *US Securities Act*. Toutes les Actions de la Société seront cotées sur Euronext Brussels.

Sur la base d'un produit brut estimé de 325 million d'euros pour la Première Tranche, nous estimons que le produit net de l'Offre que nous recevrons sera d'environ 278,1 millions d'euros, après déduction des commissions de placement d'un montant de 18,0 millions d'euros (y compris les commissions de placement (*underwriting commissions*) relatives aux Actions Offertes vendues par les Actionnaires Vendeurs dans la Seconde Tranche) et des dépenses d'un montant d'environ 28,9 millions d'euros (qui comprennent une commission de sortie (*exit fee*) due à Goldman Sachs & Co. et TPG Capital, L.P. d'un montant de 1 % de la valeur de l'entreprise sur la base du Prix de l'Offre (s'élevant à 18,4 millions d'euros, en supposant que le Prix d'Offre se situe au milieu de la Fourchette de Prix). En supposant un placement intégral des Actions Offertes (en ce compris l'exercice de l'Option d'Extension), que le Prix d'Offre se situe au milieu de la Fourchette de Prix et que l'Option de Surallocation soit exercée intégralement, nous paierons 1,9 million d'euros en dépenses en espèces détenues (et si le Prix d'Offre se situe au maximum de la Fourchette de Prix, nous paierons 3,5 millions d'euros en dépenses en espèces détenues).

La Société a l'intention d'utiliser le produit net de la Première Tranche pour renforcer sa structure financière en réduisant son endettement effectif à un montant de 280 millions d'euros.

- La fourchette de prix de l'Offre a été fixée entre 16,50 EUR et 20,50 EUR par action (la « Fourchette de Prix »).
- En fonction du volume de la demande, le nombre total d'Actions Offertes dans la Seconde Tranche pourra être augmenté jusqu'à concurrence de 15% du nombre total d'Actions Offertes initialement proposées (l'« Option d'Extension »). Toute décision d'exercer l'Option d'Extension sera annoncée simultanément à l'annonce du prix d'offre (le « Prix d'Offre ») et à l'allocation aux investisseurs particuliers en Belgique, prévu pour le ou aux alentours du 25 juin 2014.
- Whitehaven B et certains autres Actionnaires Vendeurs devraient consentir à UBS Limited, en sa qualité de gestionnaire de stabilisation (*stabilization manager*), pour son compte et pour le compte des Preneurs Fermes (*Underwriters*) (identifiés ci-dessous), une option d'achat d'Actions supplémentaires pour un montant total de maximum 15% du nombre d'Actions Offertes vendues dans le cadre de l'Offre (en compris en vertu de tout exercice effectif de l'Option d'Extension) au Prix d'Offre afin de couvrir les éventuelles surallocations ou positions à découvert en lien avec l'Offre (l'« Option de Surallocation »). L'Option de Surallocation pourra être exercée pendant une période de

30 jours suivant le premier jour de négociation des Actions sur Euronext Brussels (voir ci-dessous).

- La période d'offre (la « Période d'Offre ») débutera le 11 juin 2014 et il est prévu qu'elle se clôture au plus tard le 24 juin 2014 à 16h00 (HEC), sous réserve de la possibilité d'une clôture anticipée, étant entendu que la Période d'Offre restera ouverte, en tout état de cause, pendant au moins six jours ouvrables à compter de la mise à disposition du prospectus. Cependant, nous prévoyons que la période de souscription de l'offre aux investisseurs particuliers en Belgique se clôture le 23 juin 2014, le jour précédant l'expiration de la période d'établissement du livre d'ordres institutionnel, en raison de contraintes de temps et logistiques associées à la centralisation des souscriptions des investisseurs particuliers auprès des Chefs de File Associés (*Joint Lead Managers*) et autres institutions financières. Voir aussi, pour certaines autres considérations temporelles relatives à l'offre aux investisseurs particuliers en Belgique, la section « Allocation préférentielle » ci-dessous.
- Le Prix d'Offre sera déterminé pendant la Période d'Offre via un processus d'établissement d'un livre d'ordres auquel seuls les investisseurs institutionnels pourront participer. L'annonce du Prix d'Offre est pour l'instant prévue pour le, ou aux alentours du, 25 juin 2014. Le Prix d'Offre sera un prix unique en euro, hors, le cas échéant, taxe belge sur les opérations de bourse, pour autant que celle-ci est applicable, et frais facturés par les intermédiaires financiers pour la transmission des demandes, qui s'appliquera à tous les investisseurs, particuliers ou institutionnels. Il est escompté que le Prix d'Offre se situe dans la Fourchette de Prix, étant entendu qu'il peut être fixé en dessous de la limite inférieure de la Fourchette de Prix. Le Prix d'Offre pour les investisseurs n'excédera toutefois pas la limite supérieure de la Fourchette de Prix.
- Conformément à la réglementation belge, un minimum de 10% des Actions Offertes doit être alloué aux investisseurs particuliers en Belgique, sous réserve d'une demande suffisante de la part des investisseurs particuliers.
- Les ordres d'achat d'Actions par des investisseurs particuliers en Belgique peuvent être déposés, sans frais, aux guichets de KBC Bank, KBC Securities, CBC Banque et Petercam et leurs sociétés liées Les investisseurs qui souhaitent placer leurs ordres d'achat pour les Actions Offertes auprès d'intermédiaires autres que KBC Bank, KBC Securities, CBC Banque et Petercam et leurs sociétés liées devront s'enquérir des détails relatifs aux coûts que ces intermédiaires pourraient facturer et dont les investisseurs devront s'acquitter eux-mêmes. Les investisseurs particuliers doivent indiquer dans leurs ordres d'achat le nombre d'Actions Offertes qu'ils s'engagent à acquérir. Un seul ordre par investisseur particulier sera accepté. Aucun montant minimum ou maximum d'Actions Offertes pouvant être acquises par ordre d'achat n'est applicable.
- En cas de sursouscription des Actions Offertes réservée aux investisseurs particuliers en Belgique, l'allocation aux investisseurs particuliers sera faite sur base de critères objectifs d'allocation. De tels critères pourront inclure, entre autre, un traitement préférentiel des demandes reçues d'investisseurs particuliers avant 18h00 (HEC) le 19 juin 2014 ou pour les demandes soumises par les investisseurs particuliers aux guichets de KBC Bank, KBC Securities, CBC Banque et Petercam et leurs sociétés liées.
- Le nombre effectif d'Actions à vendre dans le cadre de l'Offre sera annoncé, simultanément à l'annonce du Prix d'Offre et à l'allocation aux investisseurs particuliers en Belgique le ou aux alentours du 25 juin 2014.

- Le Prix d'Offre doit être payé intégralement, en euros, en même temps que toute taxe applicable sur les opérations de bourse et tout frais applicable. Le Prix d'Offre doit être payé par les investisseurs lorsqu'ils passent leurs ordres d'achat ou, alternativement, en autorisant leurs établissements financiers à débiter leurs comptes bancaires de ce montant à la Date de Clôture (voir ci-dessous).
- Il est prévu que la négociation des Actions sur Euronext Brussels débute, sur une base «si-et-quand-émises et/ou livrées» ("*if-and-when-issued and/or delivered*"), le ou aux environs du 25 juin 2014, sous réserve d'une clôture anticipée de la Période d'Offre. La clôture de l'Offre est prévue pour le ou aux environs du 30 juin 2014 (la « Date de Clôture »).
- Il est prévu que la Société, Whitehaven B et certains membres de l'équipe de direction opérationnelle précédente et actuelle consentent, sous réserve de certaines exceptions, à ne pas, sans l'accord préalable écrit des Coordinateurs Mondiaux Associés (*Joint Global Coordinators*), émettre, offrir ou vendre d'actions ordinaires de la Société ou valeurs mobilières convertibles ou échangeables en actions ordinaires de la Société pendant une période de 180 jours (ou 360 jours pour les membres de l'équipe de direction opérationnelle actuelle) suivant la Date de Clôture.

### **Preneurs (*Underwriters*)**

BofA Merrill Lynch, Goldman Sachs International et UBS Investment Bank sont les coordinateurs mondiaux associés (*joint global coordinators*) de l'IPO. BofA Merrill Lynch, Goldman Sachs International, UBS Investment Bank et J.P. Morgan sont les teneurs de livre internationaux associés (*joint international bookrunners*). TPG Capital BD, LLC est le co-chef de file international (*international co-manager*). KBC Securities et Petercam sont les chefs de file associés (*joint lead managers*).

### **Taille de l'Offre, valeur capitalistique et flottant**

Sur la base de la Fourchette de Prix, et en supposant un exercice intégral de l'Option d'Extension et de l'Option de Surallocation, la taille de l'Offre sera comprise entre 583 millions d'euros et 620 millions d'euros, la valeur capitalistique implicite de la Société suite à la clôture de l'Offre sera comprise entre 1.150 millions d'euros et 1.350 millions d'euros, impliquant une valeur d'entreprise d'approximativement 1,74 à 1,94 milliard d'euros et le flottant sera compris entre 45,9% et 50,7%.

### **Structure de l'actionnariat suite à l'Offre**

Le tableau suivant présente la répartition de la propriété des Actions, en supposant un placement intégral des Actions Offertes dans la Seconde Tranche (en ce compris l'exercice de l'Option d'Extension) et que le Prix d'Offre se situe au milieu de la Fourchette de Prix :

	Actions détenues après la clôture de l'Offre		Actions détenues après la clôture de l'Offre en supposant l'exercice complet de l'Option de Surallocation	
	Nombre	%	Nombre	%
Whitehaven B	34.929.158	51,7	30.955.312	45,8
Direction précédente	3.284.397	4,9	3.020.338	4,5
Dont actuellement employés par Ontex	1.117.823	1,7	1.051.570	1,6
Direction actuelle	1.101.310	1,6	1.101.310	1,6
Public	28.252.702	41,8	32.490.607	48,1
Total	<u>67.567.567</u>	<u>100,0</u>	<u>67.567.567</u>	<u>100,0</u>

### Ontex en résumé

- Nous sommes un leader dans la fabrication de produits d'hygiène à usage unique de marques de distributeurs ou de marques propres à Ontex à travers l'Europe de l'Ouest, l'Europe de l'Est, le Moyen-Orient et l'Afrique. Nous avons une part du marché des marques de distributeurs estimée à 41 % en Europe de l'Ouest et supérieure à 50 % en Europe de l'Est, sur la base des volumes de 2013. Nous vendons principalement nos produits aux distributeurs, les aidant ainsi à établir ou à renforcer leurs propres marques. Nous vendons des marques de distributeurs et des marques propres à Ontex, la gamme de produits variant selon la catégorie de produit et la situation géographique. Nous vendons également une faible quantité de produits finis à d'autres fabricants (fabrication sous contrat). Pour le trimestre qui s'est achevé le 31 mars 2014 et l'exercice annuel clos le 31 décembre 2013, 61,3 % et 62,3 % de notre chiffre d'affaires ont été générés par les produits de marques de distributeurs (en ce compris la fabrication sous contrat), les 38,7 % et 37,7 % restants ayant été respectivement générés par les marques propres à Ontex.
- Nos catégories de produits phares sont les suivantes :
  - Les produits de puériculture, principalement couches pour bébés et, dans une moindre mesure, culottes et lingettes pour bébés. Les produits de puériculture représentaient 52,5 % de notre chiffre d'affaires aussi bien pour le trimestre achevé le 31 mars 2014 que pour l'exercice annuel clos le 31 décembre 2013.
  - Les produits d'incontinence pour adultes, tels que les culottes pour adultes, les couches pour adultes, les serviettes d'incontinence et les protections de lit. Les produits d'incontinence pour adultes représentaient 33,7 % de notre chiffre d'affaires pour le trimestre achevé le 31 mars 2014 et 32,9 % pour l'exercice annuel clos le 31 décembre 2013.
  - Les produits d'hygiène féminine, tels que les serviettes hygiéniques, les protège-slips et les tampons. Les produits d'hygiène féminine représentaient 12,3 % de notre chiffre d'affaires pour le trimestre achevé le 31 mars 2014 et 13,2 % pour l'exercice annuel clos le 31 décembre 2013.

D'autres produits tels que cosmétiques, gants médicaux ou autres que nous achetons pour ensuite les revendre dans nos différents canaux de distribution représentaient 1,5 % de notre chiffre d'affaires pour le trimestre achevé le 31 mars 2014 et 1,4 % pour l'exercice annuel clos le 31 décembre 2013.

- Notre siège social est basé à Erembodegem (Aalst), en Belgique. Nous avons une implantation industrielle et commerciale équilibrée, avec 15 sites de production situés en Europe (dont deux en Belgique, un en République tchèque, deux en France, deux en Allemagne, un en Espagne et un en Italie), en Chine, en Turquie, en Algérie, en Russie, en Australie et au Pakistan. Nous disposons de 23 équipes en charge des ventes et du marketing réparties à travers l'Europe, l'Asie, l'Afrique, la Turquie, le Moyen-Orient et l'Australie à travers lesquelles nous vendons dans plus de 100 pays dans le monde. La large portée de nos sites de production et bureaux de vente nous permet de desservir de manière rentable une large gamme de marchés. Nous employons 4.981 salariés équivalent temps plein en moyenne sur l'exercice annuel clos le 31 décembre 2013.
- Nous entretenons de solides relations avec les principaux distributeurs européens, dont Ahold, Aldi, Auchan, Carrefour, E. Leclerc, Lidl, Metro, Rewe et Tesco, et notre activité est également diversifiée avec notre client le plus important et l'ensemble de nos dix clients les plus importants représentant respectivement 6,4% et 38,7% de notre chiffre d'affaire pour l'exercice annuel clos le 31 décembre 2013. En termes de marchés géographiques, 68,4 % de notre chiffre d'affaires provenaient d'Europe de l'Ouest au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013 (le Royaume-Uni représentant 16,6 % et la France, l'Allemagne, l'Italie et le reste de l'Europe de l'Ouest respectivement 15,3 %, 9,9 %, 8,5 % et 18,2 % du chiffre d'affaires total), 13,2 % provenaient d'Europe de l'Est et 18,4 % du Moyen-Orient et de l'Afrique ainsi que du reste du monde.
- Entre 2003 et 2013, notre chiffre d'affaires a augmenté à un taux de croissance annuel composé de 7,2 % (acquisitions comprises), avec une croissance organique moyenne du chiffre d'affaires (c.-à-d. la croissance au taux de change rapporté hors acquisitions) d'environ 4,7 % pour doubler en l'espace de dix ans.
- Pour le trimestre achevé le 31 mars 2014, notre chiffre d'affaires était de 400,2 millions d'euros, notre EBITDA<sup>2</sup> de 46,9 millions d'euros et notre EBITDA Récurrent<sup>3</sup> de 49,2 millions d'euros. Pour l'exercice annuel clos le 31 décembre 2013, notre chiffre d'affaires était de 1.491,9 millions d'euros, notre EBITDA de 156,3 millions d'euros et notre EBITDA Récurrent de 173,6 millions d'euros. Notre taux de conversion de trésorerie (définie comme le flux de trésorerie disponible Récurrent (avant impôt) divisé par l'EBITDA Récurrent) était de 68,2 % pour l'exercice annuel clos le 31 décembre 2013.

## REQUÊTES MEDIA

### **Bell Pottinger**

Gavin Davis, Paul Barker & Charlie Harrison

+44 20 7861 3125 / + 44 7500 578 179

[Charrison@Bell-Pottinger.com](mailto:Charrison@Bell-Pottinger.com)

### **Across Group**

Luc Osselaer

+32 (476) 451501

[luc.osselaer@a-cross.com](mailto:luc.osselaer@a-cross.com)

<sup>2</sup> L'EBITDA est défini comme le bénéfice avant les charges financières nettes, impôts, dépréciations et amortissements. L'EBITDA n'a pas été audité.

<sup>3</sup> L'EBITDA Récurrent est défini comme étant l'EBITDA majoré des charges exceptionnelles, hors dépréciations et amortissements exceptionnels. L'EBITDA Récurrent n'a pas été audité.

---

Le prospectus est disponible aux investisseurs en Belgique en anglais et néerlandais. Le résumé du prospectus sera disponible en français. Le prospectus sera disponible aux investisseurs, sans frais, au siège social de la Société, situé Korte Kepepestraat 21/31, 9320 Erembodegem (Aalst), Belgique et peut être obtenu sur demande auprès du Telecentre KBC au (0)3/283.29.70 ou de Petercam au (0)2/229.64.46.

Le prospectus est aussi disponible aux investisseurs en Belgique en anglais et néerlandais, et le résumé du prospectus est disponible en français, sur les sites internet suivants : [www.ontexglobal.com](http://www.ontexglobal.com), [www.petercam.com](http://www.petercam.com); [www.kbcsecurities.be](http://www.kbcsecurities.be) and [www.kbc.be/ontex](http://www.kbc.be/ontex).

---

Ontex Group NV, une société anonyme de droit belge, dont le siège social est Korte Kepepestraat 21/31, 9320 Erembodegem (Aalst), Belgique, et inscrite au registre des personnes morales (Gand – division Dendermonde), sous le numéro d'entreprise 0550.880.915, assume la responsabilité des informations contenues dans ce communiqué.

Merrill Lynch International, Goldman Sachs International, UBS Limited, J.P. Morgan Securities plc., TPG Capital BD, LLC, KBC Securities NV/SA et Petercam NV/SA agissent pour la Société et les Actionnaires Vendeurs et pour personne d'autre en lien avec l'Offre, et n'assumeront de responsabilité envers personne d'autre que la Société et les Actionnaires Vendeurs pour ce qui est de la fourniture de protections à leurs clients respectifs ou de conseils en lien avec l'Offre.

Ni Merrill Lynch International, Goldman Sachs International, UBS Limited, J.P. Morgan Securities plc., TPG Capital BD, LLC, KBC Securities NV/SA ou Petercam NV/SA ni aucun de leurs administrateurs, responsables, employés, conseillers ou agents respectifs n'assument de responsabilité quelle qu'elle soit pour, ou ne font de déclaration ou garantie, expresse ou implicite, concernant, la véracité, l'exactitude ou l'exhaustivité de l'information contenue dans ce communiqué (ou l'absence d'information omise de ce communiqué) ou toute autre information relative à la Société, les Actionnaires Vendeurs, leurs filiales respectives ou sociétés liées, sous forme écrite, orale, visuelle ou électronique, et quel que soit le moyen de transmission ou de mise à disposition de celle-ci ou pour toute perte découlant de quelque manière que ce soit de toute utilisation du communiqué ou de son contenu ou autrement en rapport avec ce communiqué ou son contenu.

Ce communiqué ne peut être ni distribué ni publié dans quelle que juridiction que ce soit en dehors de la Belgique, sauf conformément aux lois et réglementations applicables.

Ces documents ne peuvent être diffusés, directement ou indirectement, aux Etats-Unis. Ces documents ne constituent pas, ni ne font partie d'une offre ou d'une sollicitation d'achat ou de souscription de titres aux Etats-Unis. Les titres qui y sont mentionnés n'ont pas été, et ne seront pas, enregistrés en vertu du US Securities Act et ne peuvent pas être offerts ou vendus aux Etats-Unis, sauf en vertu d'une exemption aux obligations d'enregistrement prévue par le Securities Act. Il n'y aura pas d'offre publique de valeurs mobilières aux Etats-Unis.

Ce communiqué ne s'adresse et ne vise que, en ce qui concerne les personnes situées dans un Etat membre de l'Espace Economique Européen (« EEE ») autre que la Belgique, des « investisseurs qualifiés » au sens de l'article 2(1)(e) de la Directive Prospectus (Directive 2003/71/CE telle que modifiée, en ce compris par la Directive 2010/73/UE, dans la mesure où celle-ci est transposée dans l'Etat Membre de l'EEE concerné) et de toute réglementation transposant celle-ci dans tout Etat Membre de l'EEE concerné (la « Directive Prospectus ») (« Investisseurs Qualifiés »). De plus, au Royaume-Uni, ce communiqué n'est distribué et ne s'adresse qu'aux Investisseurs Qualifiés (i) qui possèdent une expérience professionnelle dans les matières liées aux investissements relevant de l'Article 19(5) du *Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005*, tel que modifié (l'« Order ») et aux Investisseurs Qualifiés visés à l'article Article 49(2)(a) à (d) de l'Order, et (ii) auxquels il peut autrement être légalement communiqué.

Ce communiqué n'est pas destiné à la publication, distribution ou diffusion aux États-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon, ou vers ces pays.

Ce communiqué contient des déclarations qui sont ou sont susceptibles d'être des « déclarations prospectives ». Ces déclarations prospectives peuvent être identifiées par le recours à une terminologie prospective, en ce compris des mots tels que « croit », « estime », « prévoit », « s'attend à », « a l'intention de », « pourrait », « peut », « compte », « continu », « actuel », « potentiel », « pressent », ou « projette », « vise », « cherche » ou « devrait », et comprennent également des déclarations de la Société concernant les résultats escomptés de sa stratégie. De par leur nature, les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes et les lecteurs sont avertis du fait qu'elles ne constituent pas des garanties de résultats futurs. Les résultats effectifs de la Société peuvent différer sensiblement de ceux prédits par les déclarations prospectives. La Société ne s'engage pas à réviser ou mettre à jour publiquement les déclarations prospectives, sauf dans la mesure où la loi l'exige.

La date de la finalisation d'admission à la négociation sur Euronext Brussels peut être influencée par des facteurs tels que les conditions du marché. Il n'y a pas de garantie que l'admission à la négociation aura lieu et vous ne devez pas fonder vos décisions sur les intentions de l'Entreprise quant à l'admission à la négociation à ce stade. L'acquisition de valeurs mobilières auxquelles ce communiqué fait référence peut exposer l'investisseur à un risque significatif de perdre l'intégralité du montant investi. Il est recommandé aux personnes qui envisagent d'investir dans de telles valeurs mobilières de consulter une personne habilitée à donner des conseils sur de tels investissements. Ce communiqué ne constitue pas une recommandation concernant l'offre. Les Actions peuvent gagner ou perdre en valeur. Il est recommandé aux investisseurs potentiels de consulter un conseiller professionnel quant au caractère approprié de l'offre pour la personne concernée.